



CONSEILS
VALORISATION
ARBITRAGE
DE PATRIMOINE IMMOBILIER

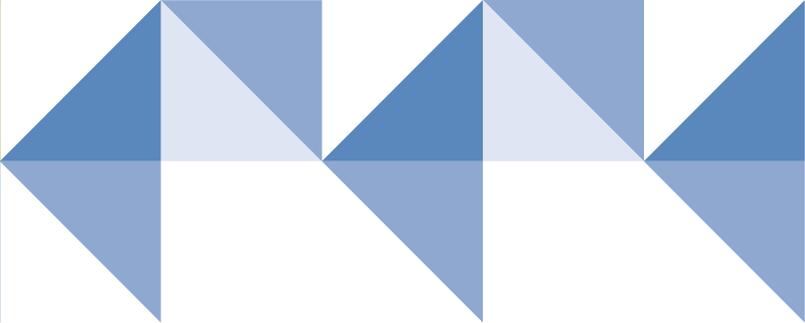
Être bien conseillé en matière d'immobilier,

c'est essentiel

Propriétaires individuels, industriels, entreprises, banques et conseils patrimoniaux,... face à une problématique immobilière, être bien conseillé est essentiel pour vous. Cette qualité du conseil, FPI Immobilier la met à votre disposition pour :

- ♦ sécuriser vos décisions et opérations immobilières
- ♦ analyser de façon approfondie tous les aspects d'un projet
- ♦ revaloriser tout ou partie d'un patrimoine immobilier
- ♦ imaginer et définir, lors de la vente d'un bien ou d'un terrain, son potentiel afin de créer, chaque fois que cela est possible, de la valeur additionnelle
- ♦ assurer le montage d'une opération immobilière simple ou complexe
- ♦ donner au final toute sa valeur à votre patrimoine immobilier.

FPI immobilier
Des experts à vos côtés
Des partenariats importants



Nos domaines d'activités et d'expertises

Nous vous apportons le meilleur conseil et la meilleure solution en termes de stratégie immobilière :

▲ CONSEIL ET ASSISTANCE

Écoute attentive de vos attentes, analyse des enjeux au regard du marché, prise en compte des paramètres financiers et patrimoniaux, compréhension des organisations, expression des besoins, études de conception, accompagnement pour l'exécution des formalités administratives, assistance technique et juridique, suivi de mise en œuvre, planning et reporting... sur tous ces aspects et bien d'autres, nos consultants experts vous apportent une contribution essentielle à la sécurisation et à la valorisation de vos projets.

▲ CONSEIL PATRIMONIAL

Notre approche patrimoniale repose prioritairement sur une analyse approfondie de vos besoins, de vos biens et de vos objectifs, sur leur potentiel de valorisation.

▲ VALORISATION DE PATRIMOINE

Afin d'optimiser la valeur vénale de votre bien immobilier, nos experts prennent en charge les missions de coordination et de pilotage de votre projet intégrant l'analyse de tous les paramètres (juridiques, administratifs, financiers et techniques). La recherche des tendances immobilières, la création du projet, le suivi de l'établissement des appels d'offres et la coordination de l'ensemble des acteurs concernés (promoteurs, architectes...) sont les principaux axes de notre action.

▲ ARBITRAGES

Tant pour des entreprises que pour des particuliers, nos missions d'arbitrages sont menées à partir d'un process expert particulièrement performant intégrant l'analyse des contraintes du ou des sites, l'observation in situ, l'établissement d'un benchmark, une sélection de 2 ou 3 projets éligibles et l'étude de faisabilité du projet retenu (chiffrage et validation technique)...

Missions de Valorisation

- Analyse des droits à construire, des conditions juridiques de détention et des données techniques du bien
- Etude du marché immobilier
- Estimation du prix de cession
- Gestion de l'appel d'offres Promoteurs/constructeurs
- Accompagnement du vendeur jusqu'à la cession

Expériences significatives :

Marseille :
cession d'une propriété disposant de 2 650 m² constructibles

Valeur initiale = 1 400 000 € €
Valeur finale = 3 900 000 € €

Maisons-Alfort :
cession d'une propriété disposant de 2 800 m² constructibles

Valeur initiale = 2 400 000 € €
Valeur finale = 3 670 000 € €

Rosny-sous-Bois :
cession d'une propriété disposant de 6 300 m² constructibles

Valeur initiale = 1 850 000 € €
Valeur finale = 3 150 000 € €

Missions de Conseil

Identiques aux missions de valorisation hormis les phases d'appels d'offres et de procédures de cession qui ne sont pas automatiquement lancées. Ces missions permettent au propriétaire de disposer d'aide à la décision sous forme de schéma stratégique de conservation, avec ou sans valorisation, ou de cession.

Expériences significatives :

- Groupe ALSTOM :
- Analyse de la revalorisation d'un ensemble industriel
- JC DECAUX :
- Audit du patrimoine France
- Clinique Boulogne-Billancourt :
- Estimation de la valeur des murs

Missions de Gestion de Projet

Pilotage et coordination de l'ensemble des intervenants pour un projet immobilier à construire intégrant notamment la gestion de l'intervention des conseils juridiques, des techniciens et architectes, des constructeurs, des sociétés de commercialisation et des différentes administrations.

Expériences significatives :

- Aix-en-Provence :
- Construction d'un immeuble de 20 logements en accession
- Montrouge :
- Construction de 16 logements en accession.

